

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 17

Artikel: Les Juifs : la dispersion. - Persécutions : II
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.
ETRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENT AU « CONTEUR VAUDOIS »

Suisse. — Abonnement de 12 mois, fr. 4.50. —
6 mois, fr. 2.50. — 3 mois, fr. 1.30.

Etranger. — Abonnement de 12 mois, fr. 7.20.
— 6 mois, fr. 3.90.

Deux amateurs de musique.

On nous écrit des bords de la Grande-Eau :

L'histoire que vous nous avez racontée dans votre dernier numéro concernant trois Neuchâtelois qui, partis pour Paris, dans l'intention de visiter cette grande capitale, se bornèrent à y passer une nuit, me remet en mémoire celle de deux habitants du grand district au concours international de musique à Genève, je ne sais plus en quelle année.

J'ai même quelque idée que vous avez mentionné le fait en son temps.

Pour ne pas les désigner trop exactement, je donnerai aux deux héros de cette amusante aventure des noms supposés. Je les nommerai Bonnacave et Brûlepain.

Tous les deux possèdent de beaux arpent de vigne, dont les crus réputés font leur bonheur. Mais, il faut le dire, s'ils ne boudent pas devant une bouteille d'Yvorne, elle n'est cependant pas leur idole. La preuve, c'est qu'ils aiment la belle musique; ils en raffolent ! Le concours international auquel ils vont assister sera donc pour eux une véritable fête, un délicieux régal !

Arrivés à Genève, nos deux amis s'informent de l'heure et de l'endroit favorable pour voir défiler le cortège. On leur conseille la rue de la Croix-d'Or et ils s'y rendirent; mais comme il y avait environ une heure à attendre, ils cherchèrent un endroit où ils pourraient trouver une bonne bouteille.

La pinte du *Soleil levant* leur plut; ils y entrèrent.

— Avez-vous de l'Yvorne ? demanda Bonnacave de sa voix retentissante.

Le pintier, M. L., un bon et jovial Vaudois, s'empessa, en reconnaissant deux compatriotes, de leur offrir du 75, du 76, du 77 et du 81 des meilleurs crus d'Yvorne.

Ils se décidèrent pour une bouteille de 77, et, par une vieille habitude, ils invitèrent M. L. à trinquer avec eux. « Crê nom, dit Bonnacave, après avoir vidé son verre, je n'aurais jamais cru trouver une aussi fine goutte à Genève. »

Et se servant d'une expression qui lui était familière, Brûlepain dit au pintier : « Vieux Chinois, pourquoi ne nous as-tu rien dit quand tu es venu de nos côtés ? on serait venu plus souvent chez toi ! »

— Qu'en dis-tu, Brûlepain, on en boit encore une, hein ?

— Tais-toi, vieux dinde ! nous en voulons boire encore deusse, comme des bons républicains.

Et voilà nos amis dans l'épanouissement d'un bonheur sans mélange, échangeant les propos les plus joyeux et entonnant des chants patriotiques, tels que : *Gloire immortelle de nos*

âieux ! Tonnez, chants de sainte allégresse, etc.

Suffisamment désaltérés, ils se rendirent à la rue de la Croix-d'Or; mais le temps avait passé et une partie du cortège aussi. Ils en virent néanmoins défiler suffisamment pour gagner une soif et un appétit de première classe.

Au *Soleil levant*, on ne sert pas seulement à boire, mais aussi à manger, froid ou chaud, selon qu'on le désire.

Voilà donc nos deux excursionnistes attablés, se faisant servir une paire de belles et succulentes côtelettes de mouton, avec pommes de terre frites et salade, pour laquelle Bonnacave s'est réservé de faire la sauce, car il connaît ça, lui. Il a été dans l'artillerie et il paraît que là, ça s'apprend à la perfection.

Après avoir diné comme des prêtres et bu comme des rois, nos amis s'aperçoivent que l'heure du bateau approche, car ils iront par le lac jusqu'à Villeneuve, et de là ils prendront le dernier train pour se rendre à leur domicile.

Le trajet commence avec une abondante gaieté; il y a beaucoup de monde à bord et aussi beaucoup de bruit. De temps en temps, les mots : vieux dinde, vieux Chinois, nous avertissent que nos deux amis ne sont pas endormis. Arrivés aux environs de Lausanne, ils entonnent : *Gloire immortelle de nos âieux ! et Tonnez, tonnez, chants de sainte allégresse*, secondés par quelques belles voix, recrutées parmi d'anciens camarades de la pièce, sur la place de Thoune, qui se trouvaient là.

On approche de Villeneuve. La journée, si belle et si gaie jusque-là, devient tout à coup sombre; le lac commence à s'agiter comme si les bons mots et les chants de nos amis avaient mis en mouvement tous les esprits des eaux. Mais ils ne perdent pas leur gaieté devant cet aspect terrible des ondes irritées, et Bonnacave répète encore : *Tonnez, tonnez !* accompagné par le bruit des vagues déferlant avec fureur contre les flancs du navire.

Un murmure de déception se fait entendre; il y a impossibilité d'aborder, et les passagers doivent se résigner à débarquer à l'ancienne mode, sur des petit bateaux auxquels beaucoup ne se confient qu'en tremblant.

Une fois sur terre, chacun de courir à la gare, car le train est là, ou plutôt deux trains sont là, puisqu'il y a croisement. Brûlepain, tout ahuri, monte dans le premier qui se trouve devant lui et qui va à Lausanne. Bonnacave, moins distrait, a su monter dans celui qui doit le conduire à sa vraie destination. Inquiet de ne pas apercevoir son ami, il redescend et visite les compartiments; point de Brûlepain; il appelle, personne ne lui répond. Le train de Lausanne vient de partir !... Pas de réponse, pas d'indice, qu'est-il donc devenu ? Impossible de partir ainsi. Un soupçon terrible vient de jaillir dans son esprit : s'il était tombé à l'eau ! Bonnacave va donc laisser partir le train sans lui. Il retourne en ville, emprunte une lanterne, et, le désespoir dans le cœur, la mort dans l'âme, il passe la nuit à

chercher son ami parmi les coquillages et les algues marines que les vagues ont rejetés sur la rive.

Le lundi matin, il se résigne à rentrer pour annoncer la fatale nouvelle.

Le train arrive en gare et, en même temps, une voix retentissante fait entendre ces mots : Hé ! vieux Chinois ! que fais-tu par là ?

— Ah ! crê non ! te voilà ! — Tu m'as fait passer une belle nuit ! Si je ne t'ai pas cru perdu, noyé au fin fond du lac !...

Les Juifs.

LA DISPERSION. — PERSÉCUTIONS

II

Le peuple juif, quelque dispersé qu'il soit, quelques vicissitudes qu'il ait subies, a conservé au milieu des autres peuples les caractères essentiels de sa race. Lorsque la ruine de sa nationalité fut consommée, un certain nombre de familles émigrèrent dans les contrées asiatiques et s'établirent principalement sur les bords de l'Euphrate, dans l'Inde et jusqu'en Chine. D'autres débris de la nation se fixèrent en Occident, où ils devinrent un objet de mépris et d'aversion, à partir de l'an 350 de l'ère chrétienne. Ils furent soumis à d'horribles persécutions. Leur sort ne s'améliora plus tard que dans les pays tombés sous le joug de l'Islamisme, où ils purent se livrer au commerce, au Caire, à Bagdad, à Cordoue. Au contact du génie des Arabes, ils cultivèrent avec succès les sciences et les arts. Dès le IX^e siècle, il y eut des communautés juives au Caire, à Fez et au Maroc.

En Occident, les Croisades marquèrent pour les Juifs une nouvelle ère de persécutions. Le peuple déicide devint le souffre-douleurs de toute la chrétienté. On l'accusa d'être la cause de tous les fléaux, de toutes les guerres, de toutes les calamités qui affligeaient les disciples du Christ.

Les Juifs, au dire de leurs avides ennemis, empoisonnaient les fontaines, immolaient les petits enfants, perçaient l'hostie sacrée à coups de canif.

De cruelles persécutions contre les Juifs s'exercèrent même sur les bords du Léman. En 1348, on accusa, par devant la cour de Chillon, les Juifs habitant le Chablais, d'empoisonner les fontaines et d'être les auteurs de l'épidémie qui régnait alors dans le pays, où elle était appelée la *mort noire*. Ces malheureux furent jetés dans les souterrains de Chillon, soumis à la torture et à la question. Plusieurs furent condamnés à être brûlés vifs. Des chrétiens accusés de complicité furent livrés à d'affreux supplices. De nombreux détenus, non encore condamnés, remplissaient les souterrains de Chillon. Les gens de Villeneuve trouvant que la justice n'était pas assez expéditive, vinrent un jour forcer les portes du château, enlevèrent les prisonniers et les brûlèrent impitoyablement, sans distinction d'âge ni de sexe.

Chasser, tuer, piller les Juifs, c'était faire œuvre pie, c'était venger le crime de leurs ancêtres qui ont demandé et obtenu la mort de Jésus, du sauveur des chrétiens. Partout ils étaient l'objet d'une impitoyable intolérance. En Angleterre, en Allemagne et même en Espagne, où ils avaient vécu en paix sous la domination musulmane, ils furent traqués comme des bêtes fauves. En 1395, ils furent bannis du midi de la France.

En Pologne, où ils pénétrèrent au XI^e siècle, ils jouirent d'une condition plus heureuse, surtout sous le règne de Casimir-le-Grand, dont la maîtresse, la belle Esther, appartenait à leur race. Mais sous le

roi Jean-Albert, ils redevinrent l'objet du mépris et des persécutions.

Pierre-le-Grand leur avait ouvert les portes de la Russie, mais en 1743, ils en furent chassés au nombre de 35,000, par l'impératrice Elisabeth. Ils y rentrèrent plus tard, puis de nouveau bannis.

Longtemps, les Juifs furent absolument exclus des armées européennes.

La Suède ne fut complètement ouverte aux Juifs qu'en 1854. Et c'est à peine si, 20 ans plus tard, l'Angleterre leur donna accès dans le Parlement.

En France, au contraire, l'égalité civile et politique leur est reconnue depuis 1791, et l'on vit plus tard arriver des Juifs au Corps législatif, au Sénat, au Ministère, témoin les Crémieux, les Fould, les Pereire, etc.

A Rome, avant l'annexion de cette ville à l'Italie, en 1870, les Juifs étaient confinés dans un quartier infect, le Ghetto, dont on fermait, la nuit, avec des chaînes, toutes les issues. Défense leur était faite de s'approcher des couvents et des églises, de causer et d'entrer en familiarité avec les chrétiens, sous peine de la prison.

A Lausanne, à l'endroit appelé le *Chemin-Neuf*, se trouvait autrefois une rue appelée *Péribot*, entièrement habitée par des Juifs. Cette rue a complètement disparu à la suite d'un incendie.

Les progrès de la civilisation font disparaître de plus en plus les haines contre les Juifs, et on peut prévoir qu'avec le temps cette race, confondue, fusionnée avec les autres, disparaîtra complètement. Si les Juifs sont encore des purs-sang, s'ils se sont préservés jusqu'ici de tout abâtardissement, il faut l'attribuer à la haine aveugle de ceux au milieu desquels ils ont vécu.

Sans doute les Juifs ont conservé quelques-uns des vices qui les distinguaient sur les bords de la mer Morte et du lac de Génézareth, sans doute le cours du temps n'a fait qu'augmenter leur appétit au gain; mais on est forcé d'indulgence à cet endroit, si l'on songe que nous les avons systématiquement sevrés de tout rapport affectueux avec nous.

Le nombre des Juifs disséminés dans les cinq parties du monde est évalué à 4 millions, dont plus de 2 millions habitent l'Europe. C'est en Pologne, en Autriche, en Turquie et au Maroc qu'ils sont le plus nombreux.

D'après la statistique, il existe en France exactement 71,200 Juifs, pour une population de 38 millions d'habitants. Les Juifs sont répartis comme suit:

A Paris	42,000
A Bordeaux	3,000
Sur la frontière de l'Est	49,000

Soit au total 64,000

Restent 7200 disséminés par tout le territoire.

La fortune mobilière de la France est évaluée à 80 milliards. Les Juifs posséderaient pour 20 milliards de valeur mobilières; ils semblent avoir très peu de fonds employés en biens immobiliers. C'est un principe chez eux, maintenant comme au moyen-âge, de placer leur fortune de façon à pouvoir la réaliser promptement et facilement.

Argot des montagnes neuchâteloises.

Lundi 18 avril 1898.

Monsieur le Rédacteur,

Ayant lu dans les derniers numéros du *Conteur* les articles que vous avez publiés sur les argots de la Suisse romande, je vous envoie un échantillon de celui des montagnes neuchâteloises. C'est la reproduction très exacte de la conversation de deux ouvriers horlogers, que j'ai eu l'occasion d'entendre l'autre jour.

M. R.

— Hé! salut ma vieille *tronche* (ami), comment vas-tu?

— Comme un *chronomètre*. Et toi, ma *vieille tête de pipe*?

— Comme ci, comme ça. J'ai un peu *dévaillé* hier, et j'ai la *sèche* (soif).

— Alors, s'agit d'aller en *étouffer un* (boire un verre).

— Pas *mèche*, je suis à sec, je n'ai plus le *rond*, et tu sais, pas de *galette*, pas de *tiche* (sans argent, rien à boire).

— Pourtant le *singe* (patron) t'a fait le *prêt* (la paie) samedi.

— Oui, mais j'ai tout *légué* hier, je te dis (légué: dépensé).

— Alors qu'est-ce que tu as *buriné*? (fait).

— D'abord, je suis resté tard au *pieu* (lit), j'avais les *griots* (les bleus), car on a passablement pompé samedi chez Dubois en *tapant* (jouant) le *stœck*; et sitôt que j'ai eu mis ma *pelure* (mes habits), je suis allé me faire *racler* (raser) en allant *siffler* un *perroquet* (absinthe). Et tu sais, la *verte*, ça demande, surtout chez Henry, alors on en a comme ça *tiché* trois ou quatre en faisant une partie de *boules*.

— Tu as eu de la veine?...

— Vouach! Je me suis fait *rouler* pour trois *tourneés* et ensuite je me suis fait *gruger* 40 sous au petit jeu (jeu d'argent en même temps que la consommation). Et à midi je n'ai rien pu *boulotter*.

— Je t'*écoute* (je te crois), à force d'avaler des *couestes* (absinthe). Et puis tu as continué la soirée?... Je parie que tu étais fin *gueuse* (ivre) pour t'enfiler au *portefeuille* (te mettre au lit)?

— C'est pas malin, *maboule* (nigaud). A force de bazarder des *kilos* (litres) on peut bien avoir un *grain*, mais au moins ce n'était pas une *grogneuse* (se dit lorsque l'effet du vin rend grognon).

— Une *pleureuse*, alors? (tristesse produite par l'effet du vin).

— Encore bien moins; on a pas mal *rigolé*; on a fait piquer une *monture* à César. Emile lui a fait une bringue de *graveur* (une bonne!) Il était fin *gélé* (ivre), on a dû le *remorquer* jusqu'à sa *tôte* (reconduire jusqu'à sa chambre).

— Elle est bonne celle-là. Mais ce n'est pas le tout, je *crache blanc* (j'ai soif); allons en *nettoyer un* (boire un).

— Mais je te *corne* (dis) que je ne n'ai plus de *braise*.

— Viens toujours. Il me reste une *dix-sept liges* (pièce de cinq francs) dans mes *profondes* (poches), qui ne désire qu'à danser!

— A-t-elle des sœurs?

— Non, elle est orpheline, la pauvre fille!

— Il coule toujours bien ce Cortaillod. Dommage que ce soit tout.

— Foi oui, *dévissons* (partons), je n'aime pas voir les *corps morts* (bouteilles vides). Pourtant il rappelle...

— Vieux *lascar* (rusé, malin), je te vois venir, tu veux *rechausser* (demander une nouvelle consommation)... Hé! mademoiselle l'*auberge* (la sommelière), une *répétition* s'il vous plaît... et du même

Nous abrégeons quelque peu la série des exemples cités par notre correspondant. Ce qui précède suffit pour nous donner une idée de l'argot des montagnes neuchâteloises. Il y a là des façons de s'exprimer fort peu édifiantes et peu agréables à l'oreille; et l'on ne peut que désirer de les voir disparaître au plus tôt de notre langage.

Lo kegnu.

L'est portant oquî dè rudameint bon què lo kegnu!

Mé rassovigno adé quand n'étiant bouébo et que la mère revegnivè dâo for avoué lo foncet, coumeint on sè disputavè et sè trevounivè déveron lo kegnu po avâi la marca et s'on poivè, dâi iadzo, ein catson, solèvà la pliaqua et panâ on bocon pè dessus avoué lo dâi, coumeint on sè reletsivè lè pottès!

Et, on iadzo qu'on avâi agottâ, on poivè perein dzoure dévant qu'on ein aussè on bocon tot tsaud, que cein no bourlâvè lo mor, et quand la mère ein avâi bailli à ti, lo kegnu étâi dza à mâiti medzi dévant qu'on aussè coumeinci à dinâ.

Cè kegnu, oî ma fâi, est oquî dè bin bon, et pu qu'on ein pâo fèrè dè totès lè sortès: âi perès collâ, âi perès tranguelions, âi pronmès reniglaudès, âi pronmès à caions, âi pruniaux, âi cerisès, âi grezallès, âi rezins, âi mâorons, âi pommès, âo vin quoué, à la tiudra, enfin quiet,

avoué on moué d'affèrès; y'ein a mémameint qu'ein font avoué dâo niyon que cein dâi rein être tant crouie se y'a prâo cassenarda. Crayo que n'y a què lè coquîès, lè tsatagnès, lè rezins dè rattès, lè gratta-tiu et lè bêlössès que ne valliont rin po ein fabrequâ.

Ora, po que sâi destra bon, l'âi a assebin manâirès et façons dè la vela, que n'òusont pas sè contsi lè pattès, lo medzont pas non pllie coumeint no z'auto, avoué lè quatro dâi et lo pâôdzo, mâ l'âo faut on n'assiéta avoué 'na fortsetta et on couté et tè tsappliont cé kegnu pè bocons coumeint se medziron t dâo bouli àobin on bifetèque.

Cliaô fignolets dè la vela, que n'òusont pas sè contsi lè pattès, lo medzont pas non pllie coumeint no z'auto, avoué lè quatro dâi et lo pâôdzo, mâ l'âo faut on n'assiéta avoué 'na fortsetta et on couté et tè tsappliont cé kegnu pè bocons coumeint se medziron t dâo bouli àobin on bifetèque.

Et bin, vo mé deri tot cein que vo voudrà, mâ y'âmo bin mi noutra mouda, kâ, n'y a qu'à àovri lo mor et on pâo ào mein ein preindrè dâi bouès morsès, et s'on s'eimbardoufflè dâi iadzo lè pottès, quand l'est dâo kegnu âi cerisès, seimbillè totparai que l'est dinse que vo fâ lo mè plliési.

Enfin, quiet! L'est coumeint po bin d'autrès tsouzès: tsacon sa mouda.

Diont que dein lo canton dè Lutserna, viront lo kegnu sein dessus dezo po lo medzi! Ora, vo mé deri on pòu se n'est pas 'na vergogne dè mépresi dinse lo bin dè Dieu! kâ, se l'est verè que viront lo kegnu, tot cein qu'est dessus dâi décatâlâ perquie bas et lo meillâo est fottu; mâ petètrè bin que n'âmont rein que la pâta.

Y'è oîu derè assebin que pè lè z'Allemagnès, pliyont lè bocons ein quatro tot coumeint on motchâo dè catsetta que soo tot frais dè ia gardaroba. Dè clia maniera, vo n'êtes pas fottu dè vâirè, dévant dè moodrè, s'on vo baillè dâo kegnu âi premiaux àobin âi z'épenatsès. Por mé, n'âmèrè rein pliantâ lè deints dein dâi z'affèrès dinse, kâ, avoué clia mouda, on pâo vo fèrè medzi dâo kegnu qu'est dza mouzi, àobin totès sortès d'auto caienéri.

On a bo ètrè pas tant dolliet, quand on medzè oquî, faut qu'on pouessè vâirè cein que l'est et se failât tsandzi dè mouda po medzi lo kegnu, y'âmèrè atant clia dâi Bâlois, et vouaique coumeint font:

Quand volliont don medzi dâo kegnu, lo décoppon t pas coumeint no, pè galès bocons, mâ font ào bi matèin on perte riond, gros coumeint on cadran dè relodzo, pu s'einfatont la tète dein cé perte tant què lo kegnu sâi à râ l'âo mor, adon morzont dedein, et à mësoura que medzont, font veri avoué lè mans lo kegnu dévant l'âo mor et s'ein piffront tant què que ne restè perein què lo revon. C. T.

Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin.

Chacun sait que telle fut la réponse du meunier Sans-Souci au grand Frédéric, lorsque celui-ci le somma de lui abandonner sa propriété pour agrandir le parc royal. — Voici, à propos de ce même moulin, une petite anecdote racontée jadis par les journaux allemands:

Le fameux moulin de Sans-Souci est encore la propriété d'un des descendants de l'obscur meunier. Mais, dans la même famille, les hommes se suivent et ne se ressemblent pas:

Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs.

Donc, le descendant de Sans-Souci, pressé d'argent, fit savoir au descendant de Frédéric II qu'il était disposé à lui céder son moulin.